



DEMOCRATIE VIVANTE

Par Dominique Villemot



INFOLETTRE
N°69
-
2/10/2018

Démocratie Vivante a pour objet d'être un espace de réflexion et une force de propositions sur les réformes que le quinquennat d'Emmanuel Macron doit permettre de réaliser pour faire avancer la France et l'Europe sur la voie de la rénovation démocratique, de la justice sociale et du progrès partagé.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre dites-le nous par retour de mail.

Démocratie Vivante a tenu son université de rentrée le 24 septembre sur « le contrat social du XXIème siècle proposé par Emmanuel Macron » avec la participation de nombreuses personnalités, dont notamment Richard Ferrand et Jean-Paul Delevoye. Nous vous en ferons très prochainement un compte rendu détaillé.

POLITIQUE

EMMANUEL MACRON DOIT RETROUVER LA CONFIANCE DES FRANÇAIS

La cote de popularité d'Emmanuel Macron continue de se dégrader pour atteindre son point le plus bas depuis son élection en mai 2017. Selon le dernier baromètre de la politique nationale BVA pour *La Tribune/Orange/RTL*, la part des répondants ayant une opinion favorable a atteint 32% en septembre, soit deux points de moins que lors de la dernière enquête réalisée en août. A l'inverse, la part des opinions défavorables s'élève à 67%, soit son niveau le plus haut depuis son accession à la fonction suprême. A titre de comparaison, il se situe au même niveau que son prédécesseur François Hollande en septembre 2013, après la même durée d'exercice du pouvoir. L'examen des résultats du sondage indique le locataire de l'Élysée est "impopulaire dans quasiment toutes les catégories de population, même s'il l'est toujours un peu moins auprès des cadres (58%; +2)". Chez les retraités, ils sont désormais 66% à exprimer une mauvaise opinion à l'égard du chef de l'Etat alors que cette catégorie représentait un socle important de son électorat. La hausse de la CSG non compensée pour les retraités ainsi que le gel des pensions de retraites y sont probablement pour beaucoup dans cette impopularité auprès des retraités. Et le mécontentement pourrait encore s'amplifier avec la future réforme des retraites programmée dans les prochains mois. Au plan politique, il perd du terrain auprès des sympathisants du Parti socialiste où il récolte 22% de bonnes opinions contre 28% lors de la dernière enquête. Il perd également de la popularité (-2 points à 35%) chez les sympathisants Les Républicains. Mais il peut se réjouir quand même de deux choses. Tout d'abord son socle des sympathisants de la République en marche se renforce (+9 points de bonnes opinions à 96%). Ensuite en dépit de cette baisse de popularité, les partis d'opposition ne profitent pas de cette érosion pour se placer face au parti de la majorité. "Aucun des partis testés n'apparaît aux yeux d'une proportion significative de Français comme étant en mesure de « faire mieux » que le gouvernement s'il était au pouvoir, qu'il s'agisse du Rassemblement national (21%), de la France insoumise (20%), des Républicains (18%) ou du PS (13%)" note BVA. On pourrait se dire que tout cela n'est pas grave, qu'il n'est pas nécessaire d'être populaire pour être un bon président ni pour faire les réformes. Mais cela n'est pas exact. Pour que les réformes dont la France a besoin puissent être mises en place, il n'est peut-être pas indispensable que les Français y adhèrent, mais il est fondamental qu'ils ne s'y opposent pas. Pour l'instant les oppositions ne sont pas arrivées à mobiliser les Français contre la réforme du code du travail ni contre la réforme de la SNCF. Mais cela va-t-il continuer ? Le commentaire de BVA est inquiétant sur ce point : "Plus problématique pour Emmanuel Macron, la proportion de personnes affichant leur opposition à l'égard de sa politique se renforce nettement depuis juillet, signe d'un durcissement des opinions à son égard : 45% des Français déclarent désormais être opposés à son action et à celle du gouvernement, soit une hausse de 6 points." Pour le moment aucun parti d'opposition ne profite de l'impopularité du président, mais pour autant les Français sont de plus en plus opposés à sa politique. Cela devient dangereux. Emmanuel Macron doit retrouver la confiance des Français, il doit les convaincre que sa politique est bonne pour le pays, et pour eux aussi. Les baisses de cotisations sociales salariales et de taxe d'habitation du mois d'octobre vont y



aider. Mais il est aussi indispensable qu'il s'adresse directement aux Français ; il devrait le faire très prochainement. Il a commencé à le faire lors de son déplacement aux Antilles et dans le JDD.

EUROPE

L'ITALIE NE RESPECTERA PAS SES ENGAGEMENTS BUDGETAIRES MAIS SON DEFICIT RESTERA INFÉRIEUR A 3% DU PIB

La coalition populiste au pouvoir formée par la Ligue du nord (extrême-droite) et le mouvement cinq étoiles (parti antisystème issu de la gauche) avaient annoncé qu'elle s'affranchirait des contraintes de la zone euro et notamment de la règle des 3%, et ce afin de financer ses promesses électorales. Le ministre de l'économie, Giovanni Tria s'était démarqué de Luigi di Maio et de Matteo Salvini en souhaitant pour 2019 un chiffre de déficit inférieur à 2% du PIB. Le déficit public en 2017 s'est élevé à 2,3% du PIB selon les derniers chiffres révisés par Eurostat. Le précédent gouvernement de centre-gauche s'était engagé à le réduire à 0,8% en 2019. Finalement le gouvernement italien s'est mis d'accord le 27 septembre sur un objectif de déficit de 2,4% du PIB dans le projet de budget 2019. "Le gouvernement dans son ensemble s'est mis d'accord sur 2,4%, nous sommes satisfaits, c'est un budget de changement", ont déclaré Luigi di Maio et Matteo Salvini dans un communiqué commun après s'être réunis avec Giovanni Tria. Le 28 septembre Pierre Moscovici, commissaire européen en charge du suivi des règles budgétaires, a qualifié « d'explosive » la dette publique italienne qui se situe à environ 132% de son PIB, et a assuré que les règles de la zone euro « doivent être respectées ».

ECONOMIE

LA DETTE PUBLIQUE A ATTEINT 100% DU PIB MAIS A COMMENCE A REFLUER

Malgré l'intégration de la dette de SNCF Réseau aux comptes publics, la dette française est restée mi-2018 en dessous de 100% du PIB, s'établissant à 99 % du PIB à la fin juin, selon une publication de l'Insee du 28 septembre. Le chiffre est en recul par rapport au premier trimestre (99,3 %), et devrait encore refluer d'ici la fin de l'année. L'exécutif prévoit un taux de 98,7 % à la fin de l'année, qui se compare à 98,5 % fin 2017. Pour autant, le chiffre de 100 % du PIB a bien été atteint. L'intégration de la dette de SNCF Réseau aux comptes publics par l'Insee de façon rétroactive dès 2017 a amené l'office de statistiques à réviser les chiffres du passé. De ce fait, le taux d'endettement - qui était censé avoir atterri à 99,3 % mi 2017 - est finalement réévalué à 100,9 % en juin 2017.

DEVELOPPEMENT DURABLE

EMMANUEL MACRON DENONCE LA POLLUTION AU CHLORDECONE AUX ANTILLES

En visite aux Antilles Emmanuel Macron a dénoncé l'utilisation du chlordécone, un pesticide toxique utilisé durant plus de vingt ans dans les bananeraies et qui a pollué pour des siècles les sols de la Guadeloupe et de la Martinique : « *La pollution au chlordécone est un scandale environnemental... C'est le fruit d'une époque désormais révolue, (...) d'un aveuglement collectif.* » Accompagné de la ministre de la santé, Agnès Buzyn, le président de la République a annoncé l'ouverture d'une procédure permettant de reconnaître l'exposition au chlordécone comme maladie professionnelle. « *L'Etat doit prendre sa part de responsabilité* », a-t-il dit. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) devront rendre d'ici à mars 2019 un rapport permettant de dire à partir de quel niveau d'exposition les ouvriers agricoles qui furent employés dans les bananeraies pourront être pris en charge et indemnisés. Ensuite, les partenaires sociaux devront s'accorder sur les modalités et notamment sur le niveau de cette prise en charge. Par ailleurs, Emmanuel Macron a annoncé une augmentation du budget consacré aux contrôles des aliments produits sur des terrains contaminés au chlordécone. Celui-ci sera porté à 3 millions d'euros d'ici à 2020, contre 2,1 millions d'euros actuellement.

FISCALITE

VERS UNE TAXE SUR LES POIDS LOURDS ?

« On cherche à faire participer au financement des infrastructures, notamment ceux qui n'y participent pas aujourd'hui. Par exemple, les poids lourds qui font le plein au Luxembourg ou en Belgique, traversent la France, puis refont le plein en Espagne et n'ont pas payé la fiscalité sur les carburants », a expliqué le 26 septembre Elizabeth Borne, la ministre des transports. Une décision sera prise « avant la présentation de la loi sur les mobilités, c'est-à-dire fin octobre ». « On cherche une nouvelle ressource d'environ 500 millions d'euros par an ». La mesure concernerait seulement les camions, (français et étrangers du fait des



contraintes de la réglementation européenne) et non les voitures. « Il ne s'agit pas de refaire l'écotaxe ». Bruno Lemaire, ministre de l'économie a fait part de ses réserves : « Attention à ce réflexe systématique de vouloir créer une taxe dès qu'il y a un problème ».